

andernos-les-bains

magazine municipal n° 63

Dossier

Où en sont nos projets ?

Vie économique

Les entreprises en vitrine sur le site de la ville

Sports

Reportage photos stade athlétisme

Jeunesse

4L Trophy du local jeunes

septembre

octobre

novembre

décembre

2010

SOMMAIRE

ÉDITO..... page 4

DOSSIER..... page 6

- Où en sont nos projets ?

Vie économique..... page 12

- Les entreprises en vitrine sur le site internet de la ville
- In English Please !

Les CHANTIERS..... page 15

- Travaux prévus au Budget Supplémentaire
- Réseaux Télécommunication
- Nouvelle distribution électrique sur le Nord Bassin

CULTURE..... page 18

- Balade Patrimoine à Andernos-les-Bains
- La Médiathèque : un choix éditorial éclectique
- Le Maire d'Andernos-les-Bains invité d'honneur des fêtes de Segorbe
- Andernos en fête

ENVIRONNEMENT..... page 23

- Des règles d'urbanisme pour tous
- Concours de fleurissement 2010
- Coupe, élagage, plantation... biodiversité
- Faut-il nourrir les oiseaux en hiver ?

SOCIAL..... page 26

- Plan Communal de Sauvegarde : faites-vous recenser !
- 5 défibrillateurs dans la ville
- Seniors : contre les cambriolages ayez les bons réflexes !

SPORTS..... page 29

- A vos marques, prêts ? Partez !

- Le stade d'athlétisme en reportage-photo
- Des athlètes dans les starting-blocks
- Piscine : les horaires
- 220 associations Andernosiennes : suivez le Guide Loisirs & Vie Associative 2010-2011

JEUNESSE..... page 32

- Rentrée scolaire en bref...
- Tous ensemble au collège André Lahaye
- C'est l'hiver ! Roulez éclairés, équipés et prudemment
- Rallye 4L Trophy du local jeunes
- Qu'est-ce que tu fais pour les vacances de Noël ?

INFO PRATIQUES..... page 36

EXPRESSIONS..... page 39

Ville d'Andernos-les-Bains : Décembre 2010

Directeur de la publication : Philippe Pérusat

Direction de la rédaction : Marie-José Henin

Rédacteur en chef : Marie-Laurence Pouey-Vivent

Rédaction : Olivier Bauer, Fabienne Baillères, Alain Bellier, Marie-Josée Causse, Bernard Cazeneuve, Emilie Lafont, Marie-José Hénin, Jean-Jacques Montané, Chantal Picazo-Lamontagne, Monique Légglise, Aline Payen, Bernard Pouchard, Nicole Masson, Roseline Maugy, Claudie Robin, Benjamin Viry, Marie-Laurence Pouey-Vivent.

Secrétariat : Claudie Robin, Service Communication de la Mairie 05.57.76.11.24.

Crédit Photos : Fabienne Baillères, Alexandre Cameira, Patrick Cazenave, Michel Couton, Christian Esplandiu, Anna Garrigou, David Hatuel, Marie-José Hénin, Emilie Lafont, Frédéric Machu, Liliane Magrin, Rafa Martin, François Tabutiaux, François Téchoueyres, J. Plasencia, Dominique Rossie, Hubert Saladin, Benjamin Viry, Marie-Laurence Pouey-Vivent.

Photo couverture : David Hatuel, site : www.davidhatuel.com

Imprimerie : Sammarcelli Imprimeur- Imprimé sur papier PEFC:10-31-1457.

Maquette et mise en page : Isabelle Dumergue. Tel : 05 59 74 14 90.

Régie publicitaire : MD Régie Philippe Deleporte Tél. 05.40.01.33.21.

Reproduction interdite

Nous tenons à remercier tous les annonceurs qui nous ont permis de publier ce journal municipal

ÉDITO

Chères toutes et tous,

La satisfaction récemment manifestée par les nouveaux arrivants qui ont bien voulu porter sur notre ville, qu'ils ont choisie, des appréciations avantageuses nous réjouit infiniment. Nous partageons ces compliments avec vous toutes et tous artisans empressés de la réussite communale. Pour autant qu'ils nous encouragent, ces témoignages nous invitent surtout à parfaire le cadre de vie d'une charmante cité dont nous leur avons présenté l'organisation territoriale qui exprime bien l'évolution d'Andernos-les-Bains :

A partir et autour du port de pêche et ostréicole, s'est construit une ville historique au patrimoine ancien et remarquable à préserver. Un centre très dense à l'architecture urbaine marquée identifiant les fonctions principales de la ville : commerçante et touristique, administrative et culturelle. Une périphérie résidentielle insérée dans un cadre forestier et végétal qui confirme le caractère naturel reconnu. Mitoyens, mais en deçà au sud de l'itinéraire présumé de la rocade nord-est du Bassin d'Arcachon qui traverse la forêt, les espaces indispensables réservés aux activités économiques, artisanales, sportives, éducatives, ludiques et enfin, sertissant l'ensemble, un massif forestier à conserver. Cette affectation équilibrée et harmonieuse de l'espace, qui fait la part convenable aux maintes activités humaines adaptées à notre géographie et au climat, est aussi le fait de l'homme, notamment de ces dernières décennies, où, ensemble et successivement, nous avons exercé les responsabilités qui nous ont été confiées. Notre ouvrage mérite cependant d'être parfait et notamment grâce aux équipements structurants soutenus et approuvés par le plus grand nombre et dont la réalisation apportera de nouvelles ressources à notre commune, créera

de nouveaux emplois marchands sur place, offrira des logements convenables accessibles aux Andernosiens(ne)s prioritaires.

Notre stratégie dynamique et solidaire qui préserve de surcroît notre environnement tout en favorisant les activités humaines indispensables procède du développement durable que nous pratiquons depuis très longtemps. Pour que sa concrétisation soit possible, l'ensemble de nos intentions déjà bien avancées seront reprises dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) que le Conseil Municipal devrait arrêter prochainement.

Espérons que le sens de l'intérêt général et supérieur de notre ville primera les éventuelles velléités peu raisonnables.

Il est temps maintenant de s'abandonner aux délices des fêtes de fin d'année si chaleureuses et affectueuses où les nobles sentiments l'emporteront sur les rancœurs excessives.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et une nouvelle année qui vous comble. J'ajoute à ces vœux sincères et chaleureux mes sentiments les meilleurs et très dévoués.

Philippe PÉRUSAT

DOSSIER

Où en sont nos projets ?

L'Espace Loisirs à l'entrée de la ville : un projet bien avancé

Le projet de création d'un espace Loisirs en entrée de ville à proximité du casino Le Miami est sur les rails : il prévoit la cession-vente par la commune d'une parcelle de 48.000m² à un investisseur local.

Le projet de cet opérateur est très séduisant : il prévoit une salle polyvalente de 900 places pour les spectacles et les compétitions sportives, un cinéma multiplex pouvant accueillir 1000 spectateurs avec possibilité de cinéma de plein air, une discothèque, un bowling 16 pistes, une salle de billard, un laser quest. Le site offrirait également 2 restaurants et un hôtel ou résidence hôtelière et proposerait une capacité de parking de 500 places.

L'esthétique du bâtiment a été extrêmement affinée pour s'inscrire totalement dans l'environnement du secteur, tout en offrant une image unique de dynamisme et de lieu festif.

Ce projet, qui à terme représentera une cinquantaine d'emplois et beaucoup plus pendant la saison, contribuera très activement au développement économique de la ville. Et il est bien évidemment très attendu par les Andernosiens ainsi que par tous les habitants du Nord Bassin et du Sud-Médoc, qui trouveront là un pôle de divertissements très variés qui sera enrichi par les spectacles de cirque et les manifestations et expositions diverses qui seront accueillies sur l'esplanade que la municipalité prévoit d'aménager en continuité.

Boulevard du Maréchal Juin : c'est parti !

La première tranche de la rénovation des 2.2 km du boulevard Maréchal Juin a démarré en octobre et concerne le tronçon compris entre le boulevard de la République et la rue Jules Massenet.

Rappelons que cet important projet, qui a été soumis à plusieurs reprises aux riverains, représente une dépense considérable pour la ville, 1.250.000 € TTC pour cette première des trois tranches programmées sur 3 ans. Une fois rénovée, cette artère structurante, empruntée en itinéraire de contournement de la ville, permettra la circulation de tous les types de véhicules tout en garantissant la

sécurité des cyclistes et des piétons, dans un cadre esthétique considérablement amélioré.

En quoi consistent les travaux de la première tranche ?

- réfection totale de la voirie , avec une largeur de voie maintenue à 6m et une bande centrale ocre franchissable pour permettre le croisement des camions de gros gabarit.
- rond-point franchissable aux carrefours Clémenceau et Massenet, et passage surélevé au carrefour Armagnac.
- bande végétalisée des 2 côtés avec un cheminement en platelage bois pour la circulation des piétons et traitement des entrées des riverains. Pas de piste cyclable sur ce tronçon compte-tenu de la largeur disponible.
- Enfouissement des réseaux aériens d'électricité et télécommunications par les opérateurs concernés ERDF et France Télécom, avec l'aide financière du syndicat d'électrification d'Arès.
- éclairage public entièrement remplacé, beaucoup plus esthétique, fleuri aux ronds-points, offrant un éclairage meilleur et plus économique grâce aux horloges astronomiques.
- modernisation des infrastructures sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement par le SIBA.
- mise en place d'un drain enterré, sur toute la longueur, pour infiltration et écoulement de l'excédent des eaux pluviales.

La fin des travaux, conditionnée par les aléas de la météo et l'avancement des chantiers d'enfouissement des réseaux par les différents opérateurs, est prévue dans le courant du premier trimestre 2011. La municipalité met tout en œuvre pour faciliter le déroulement de cet important chantier structurant pour limiter au maximum les désagréments temporaires inmanquablement occasionnés.

Un nouveau dispositif de protection du littoral

Les intempéries exceptionnelles des tempêtes Klaus et Xynthia ont conduit la ville et le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) à s'associer pour entreprendre la réalisation d'ouvrages permettant de lutter contre les risques de submersions marines (cf précédentes éditions du magazine municipal).

Littoral Falgouet Mauret

Après de longs mois d'études techniques, de consultations d'experts, d'examen des différentes solutions et de concertation avec les riverains, la mise en place des mesures de protection a démarré début novembre entre le boulevard du colonel Wurtz et la promenade de la piscine sous la co-maîtrise d'ouvrage du SIBA et de la ville, pour une durée prévisionnelle de 4 mois. Le dispositif, dont le plan a été proposé à la consultation du public pendant 2 mois en mairie, consiste à :

- construire en retrait de la promenade littorale un muret d'une hauteur de 4.30m par rapport au niveau de la mer, soit 20 cm au-dessus du perré existant ;
- mettre en place des portes étanches en plusieurs points du muret et sur certaines cales de descente ;
- prévoir un système de batardeaux étanches facilement démontables pour condamner l'ouverture au niveau des escaliers menant à la plage ;
- occulter 2 descentes, allée du Golf et avenue de l'Avenir, peu utilisées pour les bateaux et très fortement exposées, donc responsables d'importante arrivées d'eau.

Cet ouvrage permettra de limiter au maximum l'impact des vagues en créant d'abord un premier obstacle clos sur toute la longueur puis en retenant l'eau qui malgré tout franchirait le premier front avant son évacuation par les barbacanes. Ainsi, le volume d'eau franchissant éventuellement le 2^{ème} muret sera réduit au minimum en cas de très fortes intempéries. Le schéma retenu a été présenté aux riverains concernés. Il s'insère le mieux possible à l'environnement en conservant le paysage par l'utilisation de la dune naturelle à la place du muret de protection là où cela était possible. Les végétaux et les nombreux bancs qui ponctuent la promenade sont maintenus.

Rappelons que des travaux de première urgence ont été effectués en décembre 2009 avec la pose de 21 barbacanes le long du littoral ; puis au début de l'été, des travaux de construction d'ouvrages d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées, ont été entrepris dont la mise en place boulevard de l'Océan d'une canalisation d'un diamètre plus conséquent. Celle-ci est munie en son extrémité d'un dispositif de surverse destiné à évacuer rapidement les eaux de ruissellement provenant des secteurs voisins. Le SIBA était le maître d'ouvrage de ces travaux.

Boulevard de la Plage et quartier ostréicole

L'analyse de la cause d'invasion des eaux montre que dans ce quartier la submersion provient de l'action conjuguée de fortes précipitations avec une cote marine anormalement élevée. La configuration du quartier et de la place Louis David n'offrant pas la possibilité de construire un dispositif de lutte collective contre la submersion marine, le dispositif prévu relève donc de mesures d'évacuation de l'eau pluviale :

- délester la canalisation principale d'eaux pluviales au niveau de la rue Léopold Javal par l'exutoire existant sur la plage ;
- bâtir une surverse pour permettre à l'exutoire équipé d'un clapet, de fonctionner plus tôt à marée descendante ;
- bâtir un ouvrage juste en amont de l'exutoire du port ostréicole pour recevoir le raccordement de deux dérivations ;
- assurer le fonctionnement permanent de l'écluse des réservoirs artificiels du Coulin ;
- maintenir en permanence les fossés en état permanent d'entretien.

Ces travaux d'amélioration du réseau pluvial dont les plans ont été confiés à un bureau d'étude par le SIBA, feront l'objet d'un appel d'offres en décembre 2010 pour une réalisation au cours du premier trimestre et une livraison fin mars 2011.

Pour ces premiers travaux réalisés en urgence, ce sont près de 800.000 € investis par la collectivité, grâce à la solidarité intercommunale, pour sauvegarder les riverains et leurs biens, en complément des mesures individuelles que la loi impose à chacun de prendre pour sa propre protection.

L'extension du centre administratif pour un Pôle Emploi plus important

Le centre administratif accueille depuis 2005 de nombreux services de l'Etat, antennes ou permanences qui permettent aux administrés du Nord-Bassin et du Sud-Médoc de trouver à Andernos-les-Bains un véritable service de proximité tel que : Sous-Préfecture, DDE, CPAM, CAF, pôle emploi, Mission Locale, Caisses de retraite etc...

Le Pôle emploi Aquitaine a sollicité la construction de 400m² supplémentaires pour implanter à Andernos-les-Bains un Site Unique

où à terme, 25 agents offriront un accueil élargi du Nord Bassin au Sud-Médoc et à l'Ilacais.

Compte-tenu des demandes de Pôle emploi, des services administratifs, des publics et d'organismes de formation, la ville a réalisé en 2009 l'acquisition de la propriété de 2080m² attenante en vue de son extension. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 2.2 millions d'euros. Cet équipement renforcera la centralité administrative de la ville, soutiendra l'économie locale.

La concrétisation de cet important projet se poursuit : le maître d'œuvre a été désigné et le permis de construire déposé est en cours d'instruction.

Un nouveau plan de circulation à l'étude

Depuis 15 ans la municipalité conduit régulièrement, au fil des évolutions touristiques, économiques, sociales et démographiques de la ville, une réflexion sur l'aménagement du territoire communal et l'organisation spatiale de la ville.

Un volet majeur de cette réflexion concerne l'analyse des déplacements intra-muros induits par les futurs équipements communaux structurants, lancés ou à l'étude, et par voie de conséquence le réaménagement de la voirie urbaine à imaginer concrètement.

A cet égard, l'allongement de la jetée constitue un formidable projet en terme d'impact de développement touristique pour la ville, mais aussi plus largement d'aménagement du territoire dans ses fonctions utilitaires de service régulier permanent de transport collectif maritime intra-bassin. Et cette réalisation exceptionnelle contribuera fortement à l'accroissement de la fréquentation des 4 saisons de la ville.

Dans le cadre de l'étude de ce projet conduite avec le bureau d'études spécialisé SOGREAH, il est donc apparu indispensable d'examiner l'environnement terrestre de cet équipement : conditions d'accès, dessertes terrestres, stationnement, préalablement à l'étude des transports maritimes et la réflexion sur la conception même de l'ouvrage.

Le groupe de travail « Aménagement urbain » auquel participent des Andernosiens et l'architecte Pierre Raffy, se réunit régulièrement depuis l'été pour élaborer un schéma d'intermodalité de circulation (véhicules, cycles, piétons) et de stationnement susceptible de répondre au mieux à la fréquentation des 4 saisons induites par

l'allongement de la jetée et imaginer l'hyper-centre d'Andernos-les-Bains de demain.

Concrètement, le groupe examine par quartier les différents flux prévus et les contraintes urbaines, puis décrit les itinéraires et les aires de stationnement adaptées aux différents modes de circulation, imagine les types et circuits des navettes de transport en commun, propose des cheminements piétonniers et des itinéraires cyclistes totalement repensés.

Un exercice constructif extrêmement riche et minutieux qui commence à aboutir à des propositions tout à fait pertinentes pour la ville de demain. A suivre...

A propos des trottoirs

La rénovation des trottoirs sur l'ensemble de la ville implique une réflexion plus approfondie qu'il n'y paraît et ne se résume pas à une décision de rénovation de matériau.

En effet il est impératif d'appréhender au préalable le futur schéma de circulation dans son ensemble comme évoqué ci-dessus, intégrant la circulation des véhicules, donc les aménagements de la voirie et du stationnement induits ainsi que la priorité donnée aux cyclistes, aux personnes à mobilité réduite et aux piétons, différente selon les secteurs. Par ailleurs, le matériau ne saurait être identique partout : si l'hyper-centre impose un matériau dur et imperméable pour permettre la déambulation intense, en périphérie la dalle gazon qui facilite la percolation et contribue à une image de ville verte, sera privilégiée.

VIE ECONOMIQUE

Les entreprises en vitrine sur le site internet de la ville

Andernos-les-Bains compte aujourd'hui plus de 1 000 entreprises dans les secteurs du commerce et des services, du tourisme, de la pêche et de l'artisanat de production, représentant un bassin d'emploi de plus de 2 000 personnes.

La ville se devait d'offrir une vitrine à ce formidable dynamisme économique et de mettre tous les professionnels en visibilité auprès des particuliers.

C'est chose faite avec la création d'un nouveau site : « andernosentreprises.com », accessible à partir du site internet de la ville qui propose l'annuaire complet des entreprises implantées dans la ville. Cet annuaire en ligne compte d'ores et déjà plus de 700 entreprises inscrites.

Pour concevoir et administrer cette mine d'informations, la ville a noué un partenariat avec Romuald Musset, entrepreneur Andernosien qui dirige l'entreprise TCWM spécialisée en stratégie de communication et nouvelles technologies.

L'inscription à l'annuaire entreprise avec la mention du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone sous la ou les rubriques professionnelles choisies par l'entreprise est **gratuite**. Cette inscription, réservée aux entreprises d'Andernos-les-Bains, s'effectue directement en ligne via un lien situé en haut de la page d'accueil du portail.

En complément de cette parution gratuite, il est possible pour chaque entreprise de souscrire à titre payant une ou plusieurs inscriptions publicitaires pour faire figurer des informations plus complètes sur son entreprise.

Ce portail se veut donc un outil au service des entreprises pour se faire connaître auprès de la clientèle Andernosienne et pour la municipalité, un outil de promotion et de soutien de l'activité économique.

Simultanément, la rubrique vie économique du site internet de la ville www.andernoslesbains.fr/ a été enrichie, et propose désormais 6 rubriques :

les 3 zones d'activités

le tourisme

s'implanter à Andernos-les-Bains : les atouts de la ville pour les entrepreneurs et les investisseurs qui donnent envie de choisir Andernos-les-Bains pour y créer ou développer leur entreprise.

l'annuaire des entreprises : accès au nouveau portail entreprise « andernosentreprises.com »

les nouveaux entrepreneurs : focus sur les professionnels qui viennent juste de s'installer à Andernos-les-Bains et peuvent se faire connaître pendant 3 mois via cette rubrique. Contact service communication Tél. 05.57.76.11.24.

les entreprises en vidéo : accès au site « tvandernos.com » du partenaire de la ville qui propose des reportages sur les entreprises souhaitant promouvoir leur activité professionnelle ainsi que des reportages sur les grands événements festifs andernosiens.

Vous cherchez une entreprise d'égavage, un restaurant, un plombier sur Andernos-les-Bains ?

Mode d'emploi

-Connectez-vous au site internet de la ville www.andernoslesbains.fr/
-cliquez sur le bouton andernosentreprises.com situé à droite sur la page d'accueil : vous accédez à l'annuaire.

A ce stade, trois solutions pour trouver le professionnel :

-utilisez la fenêtre « recherche par type d'activité » et tapez les premières lettres du nom de la rubrique que vous recherchez. Une liste commençant par les mêmes lettres s'affiche. Cliquez sur la rubrique de votre choix.

-cliquez au centre de l'écran sur le bouton qui correspond au secteur d'activité : toutes les entreprises

-utilisez la fenêtre « recherche par enseigne » et mentionnez directement le nom exact de l'entreprise si vous le connaissez.

In English Please !

Dès la fin de l'année, les internautes pourront consulter la partie Tourisme du site internet de la ville en Anglais.

Les différentes pages :

Tourisme

- Venir à Andernos-les-Bains
- Plan de ville
- Andernos-les-Bains en chiffres
- Andernos-les-Bains en images..Photos et Vidéos
- L'Office de Tourisme "votre conseiller en séjour pour de vraies vacances"
- Aire de stationnement des Camping-cars
- Hébergements
- Restaurants et jours de marchés
- Balades Patrimoine
- Balades Nature
- Sports et Loisirs
- Animations – Manifestations
- Horaires des Marées
- Météo
- Publications

seront bientôt disponibles en anglais en ligne sur

www.andernoslesbains.fr

Pour cela, il suffira aux internautes de cliquer sur le petit drapeau "anglais" pour consulter les pages traduites.

L'objectif permanent de la ville, à travers tous ses outils de communication touristique, est d'élargir sa visibilité et d'offrir une image attractive et professionnelle auprès de la clientèle internationale, qui aujourd'hui représente seulement 5% des visiteurs enregistrés par l'office de tourisme.

Nul doute que la consultation des pages Tourisme du site internet va connaître un bond et permettra à Andernos-les-Bains de rayonner au delà des frontières de l'hexagone.

Les Chantiers

Le budget supplémentaire voté par le Conseil municipal le 27 septembre dernier a permis d'engager les travaux entrepris au dernier trimestre en reprenant une partie de l'excédent budgétaire réalisé en 2009.

La voirie

Aménagement des trottoirs de l'avenue Jean Sacchetti pour améliorer la sécurité aux abords des écoles : baisse des bordures et installation de bandes podo-tactiles face aux passages protégés nombreux sur cette voie sensible desservant 3 établissements scolaires et un centre médical. Ces travaux s'inscrivent dans les préconisations de la Commission Accessibilité qui a abouti à un programme pluriannuel représentant un investissement de 60.000 € sur 3 à 4 ans, et prévoyant l'engagement des travaux les plus urgents en 2010. Comme le prévoit la réglementation, la commission, lors de sa réunion annuelle sera informée de ces travaux et arrêtera le programme 2011.

Première tranche du Bd Maréchal Juin : voir rubrique « dossier »

Eclairage public : le coût du vandalisme...

20.000 € ont dû être consacrés à la remise en état de l'éclairage public vandalisé pendant les vacances scolaires principalement sur le front de mer et dans l'hyper-centre.

Le système de fermeture de la rue piétonne par une chaîne relevable a montré ses limites face aux chocs des véhicules qui forcent le passage. Pour garantir la sécurité des piétons, en particulier des enfants, et des biens, les services techniques examinent actuellement les dispositifs de fermeture qui allient efficacité, robustesse et esthétique.

Réalisation d'un rond-point dit « de Comte » pour sécuriser le carrefour des rues Hirondelles, Goélands et de la route de Comte.

Activités sportives

Pour les clubs

Après la réalisation en septembre dernier d'un club-house au sein de la salle des sports du collège, dont l'usage est partagé entre le club de Hand-ball et d'autres associations sportives, l'ancien local du

hand-ball situé 52 avenue des colonies est en cours de réhabilitation complète afin d'accueillir le club de bridge.

Terrain de grand jeu

Après la réalisation de la piste d'athlétisme livré à la rentrée 2010 autour du terrain d'honneur, l'ambitieux projet de réaménagement du complexe sportif Jacques Rosazza se poursuivra en 2011 avec l'aménagement d'un terrain de grands jeux pour l'entraînement des équipes et les matches de la réserve 1B, ainsi que la création d'une aire de lancers de disque et de marteau, dans un cadre végétal préservé. La préparation du terrain a démarré en novembre afin de permettre une stabilisation naturelle du sol et la réalisation ultérieure des travaux de terrassement.

L'éclairage de la piste d'athlétisme est achevé depuis fin novembre, permettant ainsi dès cet hiver l'entraînement des athlètes en soirée, et ceci grâce aux crédits dégagés au budget supplémentaire.

Activités culturelles

L'école de musique de la place de l'Etoile s'agrandit

Le local de stockage est en cours de réfection complète pour être partiellement transformé en bureau/salle de cours pour l'école qui compte désormais 150 musiciens et l'association Harmonie d'Andernos-les-Bains.

Animations et commerce

Comment transformer la rue piétonne en galerie marchande pour soutenir l'activité commerciale pendant la période la plus délicate des mois d'hiver où la fréquentation chute en raison de la météo défavorable ? Pas simple !

La solution d'une couverture amovible constituée de voiles tendues a été étudiée, en examinant attentivement les règles de sécurité et les contraintes techniques imposées pour résister aux intempéries. Avec l'accord des commerçants, ces voiles seront mises en place sur des supports fabriqués sur mesure par les services techniques de la ville dès la dépose des illuminations de Noël jusqu'aux vacances de Pâques et seront au préalable « testées » en couverture des môles pendant la fête des Cabanes le 4 décembre.

Réseaux Télécommunications

Sollicitée par deux opérateurs de téléphonie pour l'implantation d'antennes relais dans la partie nord du territoire communal, la ville

leur a demandé de s'associer sur un seul et unique site afin de limiter l'impact paysager de ces équipements, par ailleurs indispensables à la vie économique. Aussi, depuis cet été, le relais implanté aux abords des terrains de sport, abritant les équipements d'Orange et de SFR, est entré en fonctionnement (GSM+UMTS/3G). Cet outil permet désormais de pleinement desservir les entreprises du centre artisanal en mettant à leur disposition des réseaux de télécommunication sans fil, modernes et performants, tout en améliorant la couverture des zones résidentielles du secteur.

Nouvelle distribution électrique sur le Nord Bassin

Après les importants travaux réalisés en septembre pour porter la capacité du poste de Lège de 15.000 à 20.000V, ERDF implante actuellement une nouvelle infrastructure qui vise à améliorer la distribution d'électricité sur le Nord Bassin en répartissant mieux les puissances et en évitant les baisses de tension.

ERDF a ainsi choisi de créer un nouveau poste source 63.000/20.000 volts sur la commune de Lanton, à 2.5km d'Andernos-les-Bains, à proximité de la piste 209, afin de réduire la distance entre les postes source existants à St Jean d'Ilzac, Factice et Lège. Ce projet a intégré notamment les contraintes environnementales ainsi que l'emprise de la future voie de contournement du bassin.

Ce nouveau poste source répond à l'augmentation continue des consommations dans le secteur du Nord Bassin et permettra d'assurer une bonne continuité d'alimentation électrique pour l'ensemble de ses habitants et notamment des quartiers est de la ville.

CULTURE

Balade patrimoine à Andernos-les-Bains

L'office du tourisme vient de publier un tout nouveau dépliant « Balade patrimoine à Andernos-les-Bains ».

Dans la lignée du circuit des villas anciennes, il propose de découvrir sur une boucle allant des Quinconces jusqu'à la Place de l'Etoile quelques 22 points liés à l'histoire et au patrimoine de notre ville. Ce document paru en octobre, permettra à tous ceux qui aiment profiter de la lumière automnale pour se balader, de donner un éclairage culturel à leur promenade. Conçu en collaboration avec l'association Mémoire d'Andernos-les-Bains, il est désormais à disposition à l'Office du tourisme et téléchargeable sur le site internet :

www.andernoslesbains.fr

La médiathèque : un choix éditorial éclectique...

Chantal Picazo-Lamontagne est responsable de la médiathèque depuis sa création en 1997. Bibliothécaire de formation, elle revient sur la politique d'acquisition des documents mise en oeuvre à la médiathèque d'Andernos-les-Bains...

Quelle est votre politique d'acquisition de documents ? Est-ce que l'outil internet fait concurrence aux documents imprimés ?

ChP-L/ Les pratiques de recherche d'informations du public ont évolué. L'utilisateur ne vient plus chercher dans les livres de la médiathèque, l'information ponctuelle dont il a besoin (une recette de cuisine, des adresses d'hôtels dans les guides pour voyager, faire un exposé...). L'outil internet lui fournit de façon immédiate à domicile toutes les réponses à ses questions...

Ces nouvelles pratiques ont modifié l'intérêt du public pour un certain type d'ouvrages documentaires... Lors des acquisitions de livres, nous tenons compte de ces nouvelles habitudes de lecture. Nos choix sont davantage orientés vers les oeuvres de fiction : romans, romans policiers, bandes dessinées, etc... Et le public continue à fréquenter assidûment la médiathèque.

Combien de documents achetez-vous en moyenne dans l'année ?

ChP-L/ En moyenne 670 documents (livres, bd etc..) pour les adultes, 400 documents pour les enfants, 66 abonnements à des revues (54 pour adultes et 12 pour enfants), 130 CD (variétés françaises et internationales, un fonds de musique classique est déjà constitué, un peu de jazz) et une cinquantaine de DVD (80 % de nouveautés et 20% de classique en remplacement de videoK7).

Et les nouveautés ?

ChP-L/ Tous les mois, nous achetons les dernières nouveautés. Ces acquisitions sont destinées à renforcer et actualiser les collections existantes et répondre aux besoins des usagers.

Le bibliothécaire est souvent pris entre deux logiques : celle de l'offre qui l'incite à pousser des livres peu connus sur le chemin des lecteurs et celle de la demande du public qui consiste à répondre aux sollicitations des médias. Pour parvenir à un juste équilibre entre ces deux pôles, il convient de croiser plusieurs sources d'information : feuilleter la presse écrite, consulter les catalogues d'éditeurs, flâner en librairie etc... Être d'abord et avant tout en état de curiosité permanente.

Tenez vous compte du goût du public ?

ChP-L/ Le public a souvent une attitude de consommateur liée à l'actualité, à la nouveauté. Or les ouvrages dont on parle médiatiquement ont souvent une courte durée de succès. Passé trois mois, ces ouvrages sont délaissés par les lecteurs pour d'autres plus récents.

Nous avons l'ambition d'anticiper et de satisfaire les goûts du public mais aussi de proposer la création littéraire (Richard Lange ou Jorn Riel) qui ne bénéficie pas toujours d'une large couverture médiatique.

Nous souhaitons satisfaire les demandes ponctuelles des lecteurs dans la mesure du possible à condition que le document demandé ne soit pas trop spécialisé et qu'il réponde à des critères de qualité, qu'il puisse intéresser plusieurs lecteurs...

Quelles sont les animations les plus remarquées cette année ?

ChP-L/ Nous avons eu le plaisir d'accueillir Annelise Roux, écrivaine bordelaise, Richard Lange, écrivain américain de nouvelles, Rascal écrivain et illustrateur de littérature jeunesse...

La rencontre avec Pierre Planté pour son ouvrage « Bassin d'Arcachon, moments oubliés » a été un grand moment d'émotion et de nostalgie pour ceux qui se sont reconnus ou qui ont connu un temps révolu. La qualité des échanges était présente et ressentie par le public.

Dans le cadre des « Allumés du Verbe », Frédéric Naud a séduit petits et grands avec ses contes de sagesse un peu folle.

Brigitte Durup, musicologue et organisatrice de manifestations culturelles au Domaine de Certes nous fera découvrir le vendredi 10 décembre prochain, l'univers de Frédéric Chopin par une conférence musicalisée, interprétée en direct (extraits d'oeuvres chantés par une soprano lyrique et un pianiste).

Que ce soit dans la sélection de documents destinés au public ou dans le choix des manifestations avec des rencontres d'écrivains du Bassin d'Arcachon, de la Gironde, d'Europe et du monde, nous voulons diversifier le plus possible les propositions dans une démarche de qualité constante....

Le maire d'Andernos-les-Bains invité d'honneur des Fêtes de Segorbe 2010

Chaque année, pendant deux semaines la ville de Segorbe, ville jumelle d'Andernos-les-Bains depuis 1993, est littéralement envahie par une fête traditionnelle, populaire, conviviale où tous les habitants de Segorbe et tous ceux qui viennent profiter du spectacle se retrouvent dans les rues.

Ces fêtes patronales proposent plus d'une centaine d'actes religieux, culturels, sportifs et ludiques destinés à tous les publics : des représentations pour les tous petits, des pèlerinages, veillées et processions en l'honneur des trois vierges (Cueva Santa, Esperanza et Loreto), des activités sportives, hommages aux personnes âgées, des feux d'artifices, des expositions, concerts et soirées dansantes...

L'aspect de la fête le plus enraciné dans la tradition est sans aucun doute le **Pèlerinage à l'Ermitage de la Esperanza**. Autrefois, il avait pour objectif de remercier la Vierge pour l'immense richesse que Segorbe possède : la source d'eau potable qui fournit la ville en eau.

L'Enramada, défilé de montures harnachées et leurs cavaliers vêtus en habits traditionnels, consacre ces fêtes.

Mais les réjouissances ne s'arrêtent pas là et prennent un aspect spectaculaire avec **l'Entrada de Toros y Caballos**, course de taureaux encadrés par des chevaux qui guident le troupeau. Une tradition dont les origines remontent au XIV^{ème} siècle et qui est un mélange de beauté, d'émotion et de risque qui ne dure environ qu'une minute !

Cette année, le maire d'Andernos-les-Bains invité en tant que "mantenedor" a ouvert les festivités* par la nomination de "La Reina". C'est la première fois qu'une personnalité étrangère officiait les cérémonies d'ouverture. Selon "La Prensa de SEGORBE" c'est une reconnaissance pour "entre autres, son dévouement inlassable envers le jumelage, son pari sur la jeunesse Segorbina et Andernosienne au travers des Jeux sportifs (Challenge des Villes Jumelées) et plus particulièrement, son soutien pour l'obtention du titre de Fête d'Intérêt Touristique Internationale de la Entrada de Toros y Caballos".

Pour de plus amples renseignements sur les fêtes de Segorbe ou les activités du jumelage : Comité de Jumelage Andernos-les-Bains/Segorbe, M. Naulin Tél. 05.56.82.39.78. et jorene3738@orange.fr

*Les festivités se déroulent le dernier week-end du mois d'août.

Andernos en fête

Un mois de décembre haut en couleurs qui a débuté avec " Cabanes en fête, Huîtres et entre2mers" et se poursuit avec les animations de l'association Andernos Entreprendre "partenaire officiel" des festivités de Noël !

Au port ostréicole, le 4 décembre...

La ville d'Andernos-les-Bains a organisé la deuxième édition d'un évènement tout aussi insolite que festif : « Cabanes en fêtes, huîtres et entre 2 mers ».

A l'origine une idée déjà ancienne, celle d'organiser une fête de l'huître pour attirer du monde à Andernos-les-Bains au cœur de l'hiver !

Et pour commencer, un mariage, celui de l'huître et des vins de l'Entre-deux-mers, à travers un partenariat basé sur le principe d'une cinquantaine de viticulteurs accueillis dans... 50 cabanes et ateliers !

La gastronomie étant l'invitée majeure de la fête, quelques grands chefs de bonnes tables du Sud-Ouest ont été associés, tous décidés à profiter de l'occasion pour faire découvrir au public leurs meilleures recettes de produits de la mer, « aux petits oignons » !

Bandas, chants marins, orchestres, exposition des peintres et photographes locaux, défilé de gréements traditionnels, dégustations, ateliers saveurs, etc.. ont rythmé la journée qui s'est achevée par un feu d'artifice !

Et... Tout au long du mois

Un Noël jonglant avec les animations musicales de la Band'Aqui, un défilé et des concerts, spectacles ou encore.... la parade du Père Noël du 18 décembre.

A retenir également le concert "le Folklore" de l'École Municipale de musique, le 1^{er} vide-greniers et bourse aux jouets de Noël de l'association Espoir, un défilé de bougies, un spectacle... de feu organisés par l'association "Andernos Entreprendre". Et les spectacles pour enfants préparés par la Médiathèque et les Accueils de Loisirs de la ville...

Consultez le programme de Noël sur www.andernoslesbains.fr et auprès de l'Office de Tourisme Tél. 05.56.82.02.95.

ENVIRONNEMENT

Des règles d'urbanisme pour tous

Plantations sur le Domaine Public Communal

Il est interdit de « planter, laisser croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier » sans **autorisation** (article 553 du Code Civil, articles R. 116-1 et R. 116-2 du Code de la Voirie Routière). Ces plantations gênent la visibilité, empêchent la circulation piétonnière et sont susceptibles d'occasionner des accidents.

En l'absence d'autorisation produite par la personne responsable de la plantation concernée, la Police municipale chargée de la sûreté et de la sécurité publique appliquera les sanctions prévues à l'article R. 116-2 du code de la Voirie Routière.

Constructions annexes

Les Andernosiens projetant la construction d'une annexe ou d'une clôture ont l'obligation de se conformer au règlement en vigueur du POS (Plan d'Occupation des Sols) approuvé le 26 juillet 1985.

Pour mémoire :

L'annexe doit présenter des tuiles identiques à celles du bâtiment principal, la pente doit être comprise entre 20 et 40%. Les matériaux de construction doivent être similaires à ceux du bâtiment principal (le bois reste toutefois toléré).

La clôture en façade sur rue ne peut excéder 1.20m, quel que soit le matériau, hors matériaux dangereux évidemment proscrits. Sur les limites séparatives, elle sera en grillage avec poteaux en béton ou métalliques, sa hauteur maximum sera de 1.20m. La végétation n'est pas prise en compte dans la hauteur d'1.20 m.

Pour toute information complémentaire, le Service urbanisme de la mairie est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30. Vous pouvez le contacter au Tél. 05.57.76.11.05.

Concours de fleurissement 2010

Les lauréats par catégories :

- Jardin individuel : 3^{ème} prix, Denise Dupouy ; 2^{ème} prix ex-aequo, Martine Mahé et Marie-Rose Payet ; hors concours (1^{er} prix en 2009), Josette Marciannay.
- Balcon : 1^{er} prix Dominique André ;
- Cabane ostréicole : 2^{ème} prix Laurent Guillaut ;
- Jardin collectif de résidence d'habitation : Marie Ethuin.

Coupe, élagage, plantation... et biodiversité

Quelques recommandations lors des travaux de coupe ou d'élagage des arbres en cette fin d'année 2010, « année internationale de la biodiversité »

1-Intervenir **entre novembre et février** pour le bien-être des arbres et hors période de nidification des oiseaux de mars à août ;

2-**Conserver si possible, des arbres creux ou recouverts de lierre, très mellifère¹**, habitats favorables à de nombreuses espèces très utiles à l'équilibre de la nature : les insectes, abeilles et autres pollinisateurs, le lucane cerf-volant, l'ensemble des insectes xylophages ne s'attaquant qu'à des arbres déjà dépérissants, les oiseaux cavernicoles et les mammifères arboricoles.

3-**Alléger sans le couper totalement un arbre mort** ou dépérissant pour sécuriser les abords

4-**Pratiquer un élagage doux** pour la plupart des essences telles que le chêne

5-**Recéper²** si nécessaire les arbres et arbustes qui rejettent facilement tels que l'aulne, le saule, le peuplier, le châtaignier, le noisetier ; enfin, les saules taillés en têtard (recépage du tronc à hauteur d'homme) offrent de nombreuses possibilités de nidification à la base des rejets.

***mellifère¹** : se dit d'une plante, ici le lierre, qui produit un suc avec laquelle l'abeille fait le miel.*

***recéper²** : couper au pied pour favoriser la pousse de rejets vigoureux à sélectionner par la suite.*

Biodiversité : <http://www.biodiversite2010.fr>

Faut-il nourrir les oiseaux en hiver ?

En cette saison où les oiseaux ont le plus besoin d'énergie pour résister au froid, le nourrissage artificiel permet de compenser la raréfaction des sources naturelles d'alimentation (insectes, larves, baies et graines).

Vous pouvez nourrir les oiseaux insectivores ou granivores lors des périodes de gel et interrompre progressivement avec le redoux.

Que faire chez vous ?

- installer une **mangeoire**, couverte d'un toit, perchée loin des chats dans un espace dégagé pour permettre la fuite des oiseaux **et un abreuvoir** peu profond et régulièrement alimenté ;
- utiliser des graines, des corps gras non salés et des fruits, pommes, poires ;
- nettoyer, voire désinfecter en fin de saison la mangeoire et l'abreuvoir.

Les autres groupes d'oiseaux herbivores, piscivores, omnivores, limicoles fouillant dans la vase et les rapaces n'ont pas besoin d'être nourris artificiellement (sauf en cas de soins dispensés par des spécialistes). Alimenter artificiellement ces animaux sauvages peut les condamner et causer des perturbations écologiques.

Alors, à vos jumelles et appareils photos !

A savoir : il est interdit « de jeter ou de déposer des graines ou nourriture **en tous lieux publics** pour attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons » (art. 120 de l'arrêté préfectoral du 23-12-1983).

Pour tous renseignements complémentaires :

Service Environnement de la ville : Tél. 05. 57. 76. 11. 00.

Ligue de Protection des Oiseaux L.P.O. Aquitaine : Tél. 05.56.91.33.81.

Centre de Transit Médicalisé C.T.M. Tél. 05. 56. 26. 20. 52. Domaine de Certes à Audenge

SOCIAL

Plan Communal de Sauvegarde : faites-vous recenser !

La municipalité met en place un Plan Communal de Sauvegarde pour prévoir, organiser et structurer l'action communale en cas de crise.

Une analyse très précise de la population est impérative pour organiser l'alerte et prévoir les actions nécessaires.

Plus particulièrement, sont recensées, les personnes pouvant présenter des difficultés de motricité (personnes à mobilité réduite, nécessitant une assistance médicale, isolées ou sans moyen de locomotion).

Aussi, si vous êtes concerné(e)s et si vous souhaitez vous faire connaître, contactez le Centre Communal d'Action Sociale – Centre Administratif – 260 boulevard de la République – Tél : 05.56.82.92.57.

5 défibrillateurs dans la ville

En 2009, la ville équipait de défibrillateurs la salle Omnisports Jacques Rosazza, l'Espace d'Arts Corporels, la salle P.A.R.C. du Broustic, le stade Jacques Rosazza et la salle des Sports du Collège.

Dans le même temps, des moniteurs de secourisme de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Gironde, formaient le personnel gestionnaire des salles et les volontaires des différents services municipaux aux premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur. Une nouvelle session de formation et/ou remise à niveau est prévue en 2011.

L'usage du défibrillateur peut sauver une vie: rappel pratique

En présence d'une personne victime de fibrillation ventriculaire, (45% des cas d'arrêt cardio-circulatoire) lors d'une manifestation sportive ou festive, le secouriste sera amené à pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire en attendant les secours (15 SAMU, 18 POMPIERS, ou 112).

Le défibrillateur procède automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire grâce à un logiciel d'analyse. Il permet la

délivrance du choc électrique s'il est adapté à l'état de la victime évitant tout risque de fausse manœuvre. **Toute personne est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe correspondant aux caractéristiques définies à l'article R- 6311-14 (décret n° 2007-705 du 4 mai 2007).**

L'utilisation du défibrillateur est comprise dans la formation aux premiers secours du grand public (PSC1). Si vous souhaitez vous familiariser avec le maniement de ce matériel, les associations de secourisme habilitées, organisent des stages de formation.

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

Un guide réalisé par le Ministère de l'Intérieur permet à chacun de s'informer sur les dispositions à prendre et les conduites à tenir pour prévenir tout cambriolage ainsi que les actions à mener si vous en êtes la victime.

Rappel important

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité et en cas de doute appelez le service ou la société concernée. **Les agents de services (électricité, gaz...) ne se déplacent que sur rendez-vous et vous pouvez retrouver les numéros utiles de ces services sur vos factures.**

Pour tous

Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisées durant les vacances scolaires, il vous est possible de signaler votre absence, auprès de la brigade de Gendarmerie. Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Ce guide est disponible auprès de la Brigade de Gendarmerie d'Andernos-les-Bains - 9 avenue d'Arès- Tél. 05.57.76.08.90.

Numéros utiles

Numéro d'urgence : 112
Police / Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15

Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 683 208

Infos escroqueries : 0 811 020 217

Téléphone portable perdu ou volé : SFR : 1023/ Orange : 0 800 100
740/ Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

SPORTS

A vos marques, prêts, partez !

C'est fait ! La toute nouvelle piste d'athlétisme construite autour du terrain d'honneur est livrée. Un très bel outil offert aux clubs et aux sportifs de cette discipline !

Agréée par la Fédération Française d'athlétisme, cette piste permettra l'homologation des performances réalisées. Nul doute qu'un tel équipement permettra à Andernos-les-bains d'accueillir des compétitions officielles de haut niveau. La municipalité reçoit d'ores et déjà de très nombreuses demandes d'utilisation de la part des clubs des communes du Nord-Bassin élargi au Sud-Médoc et même de Saint Jean d'Illac pour l'entraînement de leurs athlètes. Les travaux se sont déroulés dans les temps avec un résultat à la hauteur des espérances.

Pour des raisons de sécurité et de protection des équipements et matériels, le stade est clôturé, et accessible uniquement lors des entraînements ou des manifestations sportives. Un dispositif de surveillance du site est à l'étude avec pourquoi pas un système vidéo.

Des athlètes dans les starting-blocks

Le Club d'Athlétisme est né il y a 5 ans. A la nouvelle de la construction de la piste, le club s'ouvre aux plus de 11 ans et le résultat est immédiat. L'effectif du club est passé de 30 à 82 licencié(e)s en septembre 2010. Deux entraîneurs, bientôt cinq, licenciés F.F.A. encadrent ces jeunes sportifs.

Le stade d'athlétisme : « Un outil très complet »

Les athlètes disposent maintenant « d'un outil très complet » comprenant la piste homologuée pour les courses (du sprint au 10 000 mètres), les sauts (hauteur et longueur) disciplines qui attirent les plus jeunes, notamment le triple saut, le saut à la perche et enfin, les lancers (poids, disque, marteau et javelot). Le matériel est géré par le Club.

Un nouveau challenge pour une jeune équipe !

Cette année, l'équipe de benjamines engagée en Triathlon (épreuve combinée de course, saut et lancer) a participé au Championnat

Départemental et a terminé 4^{ème} en Régional à Mont-de-Marsan. Appelées à progresser, ces athlètes espèrent améliorer leur performance grâce à la qualité de tous les équipements qui sont désormais accessibles en nocturne, grâce à l'éclairage de la piste. Pour celles qui jusqu'à présent, s'entraînaient sur une piste vétuste ne leur permettant pas d'évaluer réellement leurs capacités, c'est un nouveau défi. Un espoir aussi, partagé par tous, sportifs, dirigeants et supporters qui tablent sur une progression dans les futurs classements.

« Les Poussinades » Andernosiennes en 2011

Le Club peaufine déjà l'organisation en 2011 « Les Poussinades », des compétitions interclubs destinées aux jeunes âgés de 6 à 11 ans.

A partir de 2012, Andernos-les-bains entrera dans le calendrier des compétitions régionales et départementales, mais

Pour contacter le Club d'Athlétisme Nord Bassin : Jean-Christophe Legendre, président Tél. 05.56.26.31.96. et e-mail :

annick.couton@free.fr

Appel aux bénévoles : Le Club est à la recherche d'entraîneurs supplémentaires pour ses jeunes.

Horaires d'ouverture de la Piscine municipale

Période scolaire

Mardi 16h30-19h00 mercredi 15h00-19h00 jeudi 17h00-19h00
vendredi 16h30-19h00 samedi 15h00-19h00 dimanche 10h00-12h00.

Noël : fermeture du lundi 20 décembre 2010 au dimanche 2 janvier 2011.

Vacances d'hiver du lundi 14 février au dimanche 27 février 2011

Du mardi au samedi 10h00-12h00 et 15h00-19h00 ; dimanche 10h00-12h00 (fermée le dimanche après-midi et le lundi toute la journée).

Vacances de printemps du lundi 11 avril au dimanche 24 avril 2011

Du mardi au samedi 10h00-12h00 et 15h00-19h00 dimanche 10h00-12h00 (piscine fermée le dimanche après-midi et le lundi toute la journée).

La piscine sera fermée le **dimanche de Pâques, le 24 avril 2011.**

Rendez-vous sportif 2011

Le Palmud Band Andernos section A.C.S.L. organise une compétition de nage avec palmes dimanche 13 mars 2011 en après-midi.

Renseignements Tél. 05.56.82.30.68.

220 associations Andernosiennes : suivez le Guide Loisirs & Vie associative 2010-2011

Erratum Le service Vie associative & Affaires sportives vous informe d'une erreur de frappe dans les coordonnées de l'association Saint Vincent de Paul (page 18). Contact : Nicole Lechalupé, **Tél 05.56.26.98.39.**

Ainsi va la vie... associative !

Le guide des associations bien que de parution récente, fait déjà l'objet de modifications. Pour être sûr d'avoir une information à jour, ayez le bon réflexe, consultez la liste des associations sur le site de ville : www.andernoslesbains.fr

Vous pouvez également contacter le Service Vie associative/Affaires sportives : Domaine des Colonies, 46 avenue des Colonies Tél. 05.56.03.78.78. Fax 05.56.03.08.07. e-mail : sce@andernos-les-bains.com

JEUNESSE

Rentrée scolaire 2010 en en bref...

Avec 2 400 élèves accueillis en 2010, le nombre de jeunes scolarisés à Andernos-les bains s'accroît grâce à la hausse d'effectifs au collège et au lycée qui compense la baisse en maternelle et primaire déjà amorcée l'an dernier.

Le nombre d'élèves par établissement et la progression en pourcentage

Lycée Nord Bassin : 606 élèves soit une progression de 5,4 %

Collège André Lahaye : 856 élèves soit une progression de 0,35 %

Total Primaire public : 849 élèves soit une diminution de 3,85 %

Primaire privé : 88 élèves : progression non connue

Malgré la suppression d'une classe à la maternelle et d'une classe élémentaire à Capsus, les enfants bénéficient toujours d'un taux d'encadrement favorable avec un nombre d'enfants par classe de 25 en élémentaire et de 27,2 en maternelle.

Tous ensemble au Collège

Le collège André Lahaye a créé une classe d'intégration scolaire en septembre. Cette Unité localisée pour l'inclusion scolaire ou ULIS a pour mission d'accueillir les élèves handicapés présentant parfois un retard scolaire important afin de leur assurer le maintien ou l'intégration en milieu scolaire ordinaire.

C'est une étape déterminante pour l'intégration sociale et professionnelle pour les deux élèves, un garçon et une fille qui ont intégré la classe à la rentrée.

Chacun d'eux a un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Madame Wintherlig, professeure des écoles et Madame Assere, assistante d'éducation chargée de favoriser le processus d'intégration, les encadrent.

Les élèves alternent des périodes de regroupement au sein de la classe ULIS avec des moments d'intégration en cours de Technologie ou Education Physique et Sportive par exemple.

Les objectifs sont de « consolider l'autonomie personnelle et sociale, développer les apprentissages sociaux, scolaires, l'acceptation des règles de vie et l'amélioration des capacités de communication tout en tenant compte des leurs besoins spécifiques » précise Pierre Labrouche, le nouveau principal adjoint du Collège.

A plus long terme, ce parcours personnalisé permettra à ces élèves de concrétiser un projet d'insertion professionnelle.

C'est l'hiver !

Roulez éclairés, équipés, et prudemment !

Comme chaque année, les agents de la Police Municipale soucieux de sécurité se sont rendus aux abords des établissements scolaires. Ils ont signalé ou rappelé les règles impératives à suivre pour circuler à vélo, scooter, cyclomoteur, vélomoteur... en toute sécurité.

Retour sur 4 règles essentielles

Soyez visible de tous : équipez-vous de lumière blanche à l'avant et rouge à l'arrière et éclairez-vous le matin et le soir en période hivernale et même par temps de pluie.

Protégez votre tête : mettez votre casque obligatoire pour les 2 roues motorisées, fortement recommandé si vous êtes cycliste.

Ayez des freins en parfait état : faites réviser vos freins ou révisiez-les vous-même, comme vous l'ont appris les agents de la Police Municipale... et réparez-les si nécessaire.

Respectez le code de la route : ralentissez et/ou arrêtez-vous à une intersection, arrêtez-vous au stop et au feu rouge, respectez les priorités à droite, à gauche au rond-point et aux carrefours... Soyez prudents !

Rallye 4L du local jeunes

Les jeunes du Local Jeunes ont créé une association. Son nom : PIT'J.

L'association a pour but de soutenir la réalisation de projets jeunes avec pour critères : les échanges culturels, caritatifs, humanitaires, artistiques, sportifs, naturels ou écologiques. La participation de deux jeunes Andernosiens, Jérémy Biardeau et Frédéric Grégoire au « Raid 4L Trophy » en février 2011 est organisée dans le cadre de l'association.

Mobilisation générale !

En octobre dernier, avec le soutien financier de la municipalité, Fabienne Baillères et Olivier Bauer, accompagnés de Jérémy Biardeau porteur du projet, ont acquis une 4L dans le Lot et Garonne. Puis le Rotary Club du Nord Bassin a remis un chèque de 500 € à Jérémy et Fabienne. Le collègue André Lahaye s'est lui aussi mobilisé : **les élèves de la classe de SEGPA mécanique ont offert 20h de travaux mécaniques** et une collecte de fournitures scolaires a été mise en place. Le 10 décembre prochain, le Casino Miami organise un concert dont les bénéfices seront reversés au 4L Trophy.

14^{ème} édition du « Raid 4L Trophy » du 17 au 27 février 2011

Ce raid étudiant humanitaire a pour but d'acheminer chaque année du matériel scolaire et sportif destiné à plusieurs milliers d'enfants marocains. Ce parcours de plus de 6 000 Km réunit plus de 1 200 Renault 4L (exclusivement) et 2 400 étudiants.

Assurer l'éducation primaire pour tous

En 2000, l'ONU -Organisation des Nations Unies- fixait huit objectifs à atteindre d'ici 2015, dont celui « d'**assurer l'éducation primaire pour tous** ». Au Maroc, l'école est obligatoire pour les enfants de moins de 15 ans. Malheureusement, des enfants de 9 à 14 ans en majorité des filles, ne sont pas scolarisés. Ils sont issus à 76 % du milieu rural où le taux de pauvreté est supérieur à 30 %. Le programme vise donc à réduire un taux d'analphabétisme de 54 % chez les enfants ruraux. Sur place, l'association « Enfants du désert » en coopération avec des ONG -Organisation Non Gouvernementale- locales distribue les fournitures acheminées et aménage des écoles.

Bon à savoir : les jeunes poursuivent leur recherche de financement et acceptent tous les dons. La voiture circulera en ville et sera présente sur les prochaines manifestations ainsi que sur le marché municipal.

Vous souhaitez apporter votre soutien à ce projet, en proposer d'autres ou obtenir des renseignements, contactez le *Local Jeunes, Domaine des colonies 46 avenue des colonies 33510 Andernos-les-Bains Tél. 05.56.03.08.04.

***Le Local Jeunes, lieu réservé aux 12/18 ans,** favorise

l'épanouissement par la pratique d'activités culturelles et de loisirs, par la vie en collectivité et par l'investissement de projets collectifs. A disposition : une salle de jeux avec consoles de jeux sur 3 écrans,

babyfoots, billard, table de tennis de table, jeux de société, ordinateurs etc... Et aussi, des sorties culturelles et de loisirs à des prix très attractifs : lazer game, cinéma, concerts, jeunes aux stades, bowling, ...

Qu'est-ce que tu fais pour les vacances de Noël ?

Je pratique des activités sportives avec Cap33 et CAP33 Junior !

Du renfort à CAP33

L'équipe CAP33 s'est renforcée avec Pierre Jusnel nouveau responsable d'Aventure Andernos, spécialiste du kayak de mer et Clément Eyquem, animateur CAP33 vacances scolaires, spécialiste du Tir à l'Arc, tous deux éducateurs pluridisciplinaires (Brevet Professionnel Jeunesse et Education Physique et Sportive, Activités Pour Tous).

Initiation au Tir à l'Arc, escalade et développement des activités nautiques (kayak de mer) sont désormais programmés dans toutes les structures Jeunesse de la ville : accueils de loisirs des 6-12 ans, Aventures Andernos, écoles et CAP33.

Un programme pour tous pour les vacances de Noël

Pour connaître le programme des animations sportives CAP33/CAP33 Junior du lundi 20 au vendredi 24 décembre à pratiquer en famille ou avec des amis contacter l'Office de Tourisme Tél. 05.56.82.02.95. ou cap33andernos@orange.fr et le site de la ville www.andernoslesbains.fr

Forfait à l'année et par famille de 10,10 €.

Cantine scolaire :

96342 repas enfants servis en primaire sur 140 jours

INFOS PRATIQUES

Inscription sur la liste électorale

Les personnes désirant voter en 2011 doivent solliciter leur inscription sur la liste électorale de leur nouveau domicile.

Attention : **la liste est close chaque année au 31 décembre**. Vous devez demander votre inscription avant cette date pour pouvoir voter l'année suivante.

Pièces à fournir :

- pièce d'identité en cours de validité
- justificatif de domicile dans la commune
- en cas d'hébergement : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant, un justificatif d'identité et de domicile.

Changement d'adresse à l'intérieur de la commune : les personnes ayant déménagé à l'intérieur de la commune sont invitées à signaler leur nouvelle adresse en produisant un justificatif de leur nouveau domicile.

Inscription par correspondance : si vous souhaitez vous inscrire par correspondance, vous pouvez soit télécharger sur le site de l'I.N.S.E.E. l'imprimé correspondant, soit venir le retirer en mairie. Quelque soit votre choix, pensez à noter le nom de la commune où vous étiez inscrit précédemment et à inclure les pièces à fournir (cf. ci-dessus) dans votre envoi.

Service Élections :

Lundi au vendredi 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Recensement obligatoire du Service National à 16 ans

Depuis 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Cette obligation légale est à effectuer auprès du service État-Civil, dès votre 16^{ème} anniversaire et avant la fin du 3^{ème} mois suivant cette date.** Vous devez impérativement vous munir d'une pièce d'identité et du Livret de Famille. Une **Attestation de Recensement** à conserver précieusement vous sera remise. Elle vous sera réclamée pour l'inscription à tout examen ou concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les

données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans.

Service des passeports

L'accueil du public pour les passeports biométriques est assuré selon les modalités suivantes :

- **Dépôt des dossiers** : de 9h à 12h et de 13h 30 à 16h 30 du lundi au vendredi,
- **Retrait des passeports** : de 9h à 12h30 et de 13h 30 à 17h 00 du lundi au vendredi ainsi que le mardi jusqu'à 18h.

La présence de l'intéressé **est obligatoire** au **dépôt** du dossier et au **retrait** du passeport (relevé des empreintes dans les deux cas).

Pour les documents à fournir voir le site de la Préfecture :

www.gironde.pref.gouv.fr ou www.service-public.fr

A noter : les vendredis 24 et 31 décembre : uniquement les retraits de 9h à 12h (il n'y aura pas de dépôt de dossier). La Mairie sera fermée les 24 et 31 décembre après-midi.

Un architecte du C.A.U.E vous conseille

Permanence en Mairie de Monsieur Jacques Heim, architecte conseil délégué du C.A.U.E les mercredis 1er et 15 décembre 2010 à partir de 16h pour renseigner et conseiller les administrés sur leur projet de construction. Pour connaître les permanences du 1er trimestre 2011, vous pouvez contacter le CAUE Tél. 05.56.97.81.89. début janvier.

Donnons notre sang

La prochaine collecte se déroulera le mardi 14 décembre salle P.A.R.C. du Broustic de 10h à 13h et de 15h30 à 19h. Contact : Yvette Robin, présidente Tél. 05.56.82.05.78.

Collecte des encombrants

Calendrier des collectes 2011 : 4 mars, 3 juin, 2 septembre et 2 décembre 2011.

Le ramassage des objets encombrants s'effectue sur **inscription préalable obligatoire** auprès des services de la mairie au 05 57 76 11 00 **et sur internet** www.andernoslesbains.fr **au plus tard 15 jours avant la date fixée.**

Diffusion tout numérique

La diffusion de la télévision en mode analogique s'arrêtera en Aquitaine le 29 mars 2011 pour laisser place à la diffusion tout numérique. Pour assurer une information publique et non commerciale et assister ceux qui le souhaiteraient, le groupement d'Intérêt Public France Télé Numérique met en place une tournée gratuite dans tous les départements. Andernos-les-Bains accueillera en février les équipes CPM chargées d'informer et accompagner les Andernosiens.

Vous pouvez aussi vous connecter www.tousaunumerique.fr ou contacter le 0970 818 818 (prix d'un appel local du lundi au samedi de 8h00 à 21h00).

EXPRESSIONS

Philippe BACONNET

06 10 11 28 12

A LA PLACE DU MAIRE, QUEL IMAGE DONNERIEZ VOUS D'ANDERNOS ?

Andernos est une ville charmante mais doit rester avant tout elle-même ; sauvegarder son patrimoine immobilier est une priorité.

Notre ville doit garder une image forte d'une commune de bord de mer à **l'architecture traditionnelle du bassin d'Arcachon**, donc stoppé d'urgence « le tout béton ».

Il faut arborer nos rues d'essences qui ont marqué l'histoire d'Andernos : platanes, tamaris, pins parasols...

J'ai demandé de sécuriser nos trottoirs du centre ville en utilisant des matériaux traditionnels.

Ce sera de mon devoir de rendre à nos places toutes leurs authenticités comme celles du 8 mai et du 14 juillet sans véhicules et animées par les commerces de proximité.

AU DERNIER CONSEIL QUOI DE NEUF ?

Nous avons voté le budget supplémentaire sur le **fond** les finances de la ville répondront aux attentes des contribuables Andernisiens, sur la **forme** je serai présent pour dénoncer l'inacceptable et saurai proposer une alternative concrète afin de répondre aux demandes dans l'intérêt général de mes concitoyens.

POLE LOISIR :

Je me réjouis de ce projet et remercie l'investisseur qui donne autant de volonté à sa réussite,

Nous aurons enfin une salle de spectacle... entre autre, un projet qui répond aux attentes du plus grand nombre.

L'AIRE DE CAMPING-CAR :

De plus en plus grande, de plus en plus nombreux ! Je reste fermement contre l'agrandissement de cette aire au port ostréicole (+ 40 places), pollution visuelle, arrêts sauvages, ne contribue pas à l'économie locale.

Votre avis m'intéresse !

Michèle Bernier

SANS VOUS, NOUS NE POURRONS RIEN EMPECHER

Le PLU une fois voté, il sera trop tard et ANDERNOS la Ville que nous aimons ressemblera dans les 20 prochaines années à une ville cauchemardesque. Si vous voulez éviter cette perspective, Phiphi, notre Bon Roi doit laisser son siège à un plus jeune en 2014. **La Retraite à 70 ans, il l'a largement mérité !**

Aussi, je lance un appel à un(e) jeune audacieux(se) pour un super challenge : la fin d'un règne de 36 ans !

Mais ce futur se prépare dès maintenant et pour cela :

Signez les pétitions qui vous sont présentées par les Associations locales qui défendent l'environnement

Présentez-vous à la Mairie pour donner votre avis dans les enquêtes publiques et surtout lors de celle du PLU ou écrivez si vous ne pouvez vous déplacer

Participez aux réunions publiques organisées dans votre ville pour apporter vos idées, vos réflexions, partager des informations, créer des liens et des réseaux de défense

Ecrivez dans les blogs et aux décisionnaires (Préfet, Sous-Préfet, Député, Ministre,...) pour les informer. Ils ont besoin de savoir. Un seul son de cloche ne leur suffit pas

Créez des Associations de quartiers pour défendre vos convictions, vos intérêts ou rejoignez celle qui existent déjà

Venez assister, au moins une fois, à un Conseil Municipal et vous verrez comment Phiphi notre Bon Maire rend la justice et applique la démocratie

En un mot, cherchez et trouvez vos propres actions de citoyenneté, celles qui vous conviennent pour la préservation de votre cadre de vie et l'avenir de vos enfants.

TOUS ensemble, résistons et construisons un Avenir plus humain.

Dominique HEREYRE

Le Grenelle de l'Environnement fait obligation aux communes d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs équipements, notamment l'éclairage public. En effet de nombreux appareillages énergivores et obsolètes, ne seront plus fabriqués et interdits : ampoules à vapeur de mercure, lampadaires sphères (en majorité dans notre commune), ballast électromagnétiques, etc... Ils devront être remplacés par du matériel performant comme les lampadaires à leds. Quand on sait que c'est 200 km de voirie à équiper, le montant de la facture totale, nous fait frémir. Auxquels, bien sûr, il ne faut pas

oublier notre jetée municipale (soit 232 mètres ou le double si elle a été déjà étirée.!) De plus, les ampoules ont une durée de vie limitée et le dépassement de cette durée augmente la facture d'électricité de 30 %. Ce qui impose, en bon gestionnaire, un service de maintenance. Tout ceci laisse augurer d'une facture astronomique. Il y a donc la solution d'un partenariat privé-public, comme cela se fait dans d'autres communes du Bassin d'Arcachon pour des équipements publics.

Le partenaire, étant maître d'ouvrage et maître d'œuvre, prend en charge tout le dossier, traitant au mieux toutes les prestations et loue à la commune l'installation clés en main ; et quelques années après, la commune devient propriétaire de l'installation en ayant engagé une somme minimum.

Cette disposition du Grenelle de L'Environnement doit être appliquée au plus tard, en 2015 ; Les élections municipales, ont lieu en 2014. Ce sera donc un bel "héritage" pour la nouvelle équipe municipale !

Mireille OSCADE

P P : Projets... Patience

P P : Promesses... Priorité...Oubli ?

Depuis un courrier du 12-11-09 des Riverains du Boulevard de la Plage à Monsieur le Maire et sa réponse, huit jours après, leur faisant part de son désir de les rencontrer au sujet de leurs souhaits et suggestions dans le but d'améliorer leur cadre de vie , un an après , les occupants de ce quartier attendent toujours sa venue !

Huit jours, pour s'annoncer ;. Un an minimum pour se déplacer et combien d'attente encore pour échanger des avis et enfin, peut-être passer à l'action ?

Patience s'il vous plaît ...

Déjà en mai 2009, lors de mon enquête de terrain de la voirie communale, j'avais cité cette artère, pour son aspect mal entretenu et la dangerosité de ses bas-côtés. J'espérais alors, dans le cadre des engagements et actions à entreprendre pour faciliter l'accessibilité à la cité et aux espaces verts, en particulier, des personnes handicapées et à mobilité réduite que cela se ferait rapidement.

Mais semble-t-il, cela ne semble pas une priorité pour tout un chacun ! Quartier très mouvementé s'il en est : écoles, lieu de culte, plage, port de plaisance et ostréicole, aire de jeux, promenade forestière proche ; malgré une telle fréquentation active, les aménagements et

embellissements si nécessaires, (comme dans le centre-ville), se font désirer.

Pour MIEUX VIVRE A ANDERNOS, Patience s'il vous plait !

Il serait fort regrettable que les habitants de cette artère (comme ceux du Boulevard du Maréchal Juin) soient , un jour baptisés, non plus, «les Riverains » mais « les Oubliés du Boulevard de la Plage »...

Joël Confoulan

Conseiller municipal de propositions

DEMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La politique (monopolistique) majoritaire c'est :

- Faire croire à la vente de 3 ha de forêt inondables à un promoteur immobilier qui serait en faveur des personnes âgées
- Faire croire à l'INUTILE DOUBLEMENT de la jetée au détriment du pb de l'envasement gravissime de notre littoral
- Laisser ETALER les lotissements du maire-promoteur au détriment de notre forêt
- DEVITALISER le centre ville au profit des saisonniers et agences immobilières en créant des nouveaux pôles économiques en périphérie

Pour combler les vides de ces délocalisations, la seule solution originale trouvée depuis 35 ans est de densifier à outrance l'hyper-centre & Bd République, artère totalement saturée en circulation (25 000 véh./jour moy an.) avec la même largeur que celle du XIX^e siècle... C'est une grossière erreur de choix d'urbanisation. Importants et irréversibles problèmes de stationnement, de nuisances sonores, CO2.

Politique intelligente de la ville ? Certainement pas !

L'âme du centre ville traditionnel se meurt. Etalement urbain = gaspillage de l'espace, mauvaise gestion du patrimoine, déplacements forcés, allongés et multipliés pour les résidents

Urgence de :

- Relier le centre ville au port ostréicole par un axe majeur paysagé (Bd de la Plage, sans couper les platanes !) assurant le stationnement distinct des trottoirs, la sécurité cyclistes, une promenade piétonne sur le littoral
- Créer un tramway électrique intercommunal le long de la piste cyclable

Heureusement qu'un privé va dynamiser un pôle de loisirs autour du Casino Miami depuis trop longtemps esseulé (20 ans...)